



# DCOL

## Le dispositif d'appui à l'action internationale des collectivités territoriales

Cités Unies France et ses partenaires l'Agence française de développement (AFD) et la Caisse des dépôts et consignations (CDC) mettent à disposition des collectivités territoriales françaises un dispositif d'appui, afin de renforcer leurs capacités et de faciliter leur accès aux financements proposés par les divers bailleurs.

Cet appui prend la forme de mise à disposition d'une expertise externe, via un consultant, que le dispositif prend en partie en charge à hauteur de :

**80%** de la prestation si la **collectivité est adhérente** à Cités Unies France

**30%** de la prestation si la **collectivité n'est pas adhérente** à Cités Unies France

### Deux types d'appui sont disponibles



Appui à l'élaboration d'une stratégie à l'international



Appui au montage de projet

### Comment postuler ?

Retrouvez toutes les informations concernant le dispositif d'appui sur le guide, disponible sur le site Internet de Cités Unies France : [www.cites-unies-france.org](http://www.cites-unies-france.org)

Le 8<sup>ème</sup> appel à proposition du dispositif va être lancé le 1er Juin 2022.

La date limite d'envoi du formulaire est fixée au 11 juillet 2022.

Un atelier d'information sur le DCOL se tiendra le 24 mai 2022, à 14h00, en visio-conférence.

### Contact :

• Laura Bloseur - 01 53 41 81 90 - [l.bloseur@cites-unies-france.org](mailto:l.bloseur@cites-unies-france.org)

avec le soutien de

